

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
CHAPITRE PREMIER. — Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et Constitution du 3 septembre 1791	4
I. Déclaration des droits, 4. — II. Constitution du 3 septembre 1791, 6. — III. Décret des 21-22 septembre 1792, 18.	
CHAPITRE II. — Constitution du 24 juin 1793	19
CHAPITRE III. — Constitution du 5 fructidor an III	24
CHAPITRE IV. — Constitutions du Consulat et de l'Empire.	33
I. Constitution du 22 frimaire an VIII, 33. — II. Sénatus-consulte du 14 thermidor an X, 38. — III. Sénatus-consulte organique de la Constitution du 16 thermidor an X, 38. — IV. Sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII, 41. — V. Acte additionnel aux constitutions de l'Empire du 22 avril 1815, 45.	
CHAPITRE V. — Chartes constitutionnelles du 4 juin 1814 et du 14 août 1830	49
CHAPITRE VI. — Constitution du 4 novembre 1848	57
CHAPITRE VII. — Constitution du 14 janvier 1852	65
I. Texte de la Constitution, 65. — II. Sénatus-consulte du 7 novembre 1852, 69. — III. Sénatus-consulte du 2 février 1861, 69. — IV. Sénatus-consulte du 18 juillet 1866, 69. — V. Sénatus-consulte du 8 septembre 1869, 70. — VI. Sénatus-consulte du 21 mai 1870, 70.	
CHAPITRE VIII. — Du décret du 17 février 1871 à la loi du 20 novembre 1873	72
CHAPITRE IX. — Lois constitutionnelles de 1875	75
I. Loi du 25 février 1875 relative à l'organisation des pouvoirs publics, 75. — II. Loi du 24 février 1875 relative à l'organisation du Sénat, 76. — III. Loi du 16 juillet 1875 sur les rapports des pouvoirs publics, 77. — IV. Révisions, 79. — V. Loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, 80.	
CHAPITRE X. — Constitution de la IV^e République	81
I. Constitution du 27 octobre 1946, 81. — II. Loi constitutionnelle du 3 juin 1958, 97.	
CHAPITRE XI. — Constitution du 4 octobre 1958	98
I. Texte de la Constitution, 98. — II. Loi du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République, 116. — III. Ordonnance du 28 novembre 1958 concernant les nominations, 117. — IV. Ordonnance du 17 novembre 1958 pour l'application de l'art. 23, 118. — V. Code électoral, 119. — VI. Ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées, 122. — VII. Ordonnance du 7 novembre 1958 sur le Conseil constitutionnel, 124.	